

Nantes, le 13 février 2009

Aux rédactions de la presse écrite, radio, télévision

INVITATION A CONFERENCE DE PRESSE

Le GASProm une nouvelle fois attaqué par la préfecture.

De nombreuses organisations s'inquiètent et dénoncent l'attitude de la Préfecture, qui vient depuis Lundi 9 février 2009 d'interdire à l'association GASProm de domicilier administrativement les personnes étrangères en vue de l'exercice de leurs droits qu'ils soient sociaux, juridiques, ou de santé. Cette interdiction fait suite à un arrêté en date de mi-janvier édité par la préfecture qui donne aux administrations (CAF, CPAM...) une liste d'associations agréées à domicilier les personnes dans laquelle ne figure pas le GASProm

Lundi 9 février, le GASProm apprend, via des personnes bénéficiaires de sa domiciliation, que leurs aides sociales sont suspendues car la domiciliation de l'association n'est plus valable. Renseignements pris auprès de la CAF, le GASProm apprend que sa capacité à émettre une domiciliation administrative est refusée et ce, POUR TOUS les publics (Rroms, Demandeuses d'Asile, Sans-Papiers). Cette information leur vient de la préfecture qui a éditée mi-janvier un arrêté préfectoral dans lequel figure la liste des associations agréées et dans laquelle ne figure pas le GASProm...de ce fait, la CAF est contrainte de suspendre le versement des allocations aux bénéficiaires domicilier à l'association.

A aucun moment n'a été envisagé

- Une période de transition pour que les bénéficiaires de la domiciliation GASProm aient le temps de se retourner et de chercher un autre organisme qui accepte de les domicilier.
- Une quelconque communication par courrier émanant de la préfecture signifiant au GASProm son impossibilité d'émettre des domiciliations et prévoyant un temps de transition
- Une quelconque communication auprès du GASProm lui signifiant la décision prise sur sa demande d'agrément

Plus grave encore, la préfecture refuse de donner des explications à l'association, malgré les tentatives téléphoniques répétées de l'un de ces responsables.

Dans le même temps, AIDA, depuis le 11 février s'est vue de nouveau retirer sa possibilité de domicilier les demandeurs d'asile.

Conséquence immédiate, des allocataires privées de leurs droits du jour au lendemain dans l'incompréhension la plus totale puisque les personnes en charge de la distribution du courrier et de l'édition de la domiciliation administrative au GASProm ne peuvent fournir aucune réponse et explication claire.

C'est pourquoi le collectif d'organisations appelle à une conférence de presse afin de présenter la situation des personnes et les actions envisagées par le collectif :

LUNDI 16 février 2009
11h00
Maison des Associations
(Quai Baco)

Dans l'attente de vous rencontrer lors de cette conférence de presse

Organisations appelantes à la conférence de presse :

GASProm, Collectif nantais de soutien aux Tunisiens de Redeyef, Ligue des droits de l'homme, Confédération syndicale des familles, No Pasaran, Sud animation 44, Sud Etudiant-e, Créagir, MRAP, Médecins du Monde, CGT, Comité de soutien à une famille kosovare, NPA, UNEF, RESF 44, Cimade, Interco CNT, Collectif nantais Romeurope, Logis Saint-Jean, Repaire Là-bas si j'y suis, Collectif Enfants étrangers citoyens solidaires, Pastorale des Migrants, DAL 44, Attac 44, Solidaires, UCIJ nantes

Contact Presse : Cédric GRATTON (GASProm) : 06/18/95/84/54